

MOT DU PRÉSIDENT



JACQUES LANDRY,
PRÉSIDENT, FPPE(CSQ)

Le thème de cette année traduit exactement ce que nous sommes et ce que nous souhaitons préserver à tout prix pour la société québécoise de demain : « **Mes services professionnels publics, JE LES AI TATOUÉS SUR LE CŒUR** ».

Nous avons vécu des années difficiles sous les gouvernements de Jean Charest et de Philippe Couillard, alors que les services publics ont été laissés pour compte et affaiblis. Qui ne se souvient pas de l'austérité construite surtout aux dépens des services publics et de ses travailleur·euses? Pendant ce temps, des milliards étaient pourtant disponibles pour les Bombardier de ce monde... avec les résultats que nous connaissons maintenant.

Tranquillement, les services privés ont profité de ce contexte pour s'implanter et se développer. En plus des cabinets, des agences copiées sur le modèle de la santé ont prospéré. Cette situation a conduit, selon de récents sondages, à une nouvelle réalité : l'opinion publique croit de plus en plus que la solution aux problèmes actuels passe par le privé.

Pourtant chacun·e de nous sait que rien ne peut remplacer un·e professionnel·le qui œuvre directement auprès de l'élève. La proximité fait en sorte que chacune des interventions est adaptée au milieu de vie de l'élève et que les contacts qu'elle ou qu'il a avec les parents et l'ensemble des partenaires du milieu scolaire s'en trouvent optimisés.

À cet effet, le Protecteur du citoyen est venu confirmer en juin 2022 ce que nous savions déjà en émettant clairement que le privé est une fausse bonne idée. Il réaffirme dans son rapport spécial que les évaluations et les

stratégies d'interventions issues des services privés sont déconnectées de la réalité scolaire.

Le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) a ouvert plusieurs postes de professionnel·les depuis son arrivée au pouvoir. Malheureusement et pour la deuxième année consécutive, plus de 500 d'entre eux demeurent vacants. C'est plus que jamais un signe puissant qu'il faut revaloriser nos professions et les rendre plus attrayantes, pour que les Québécois·es aient réellement accès à des services qui répondent aux besoins actuels vécus par les élèves. Ce n'est certainement pas en offrant des services virtuels que le gouvernement actuel va y arriver.

Parce que l'ensemble du personnel professionnel, qu'il soit en services directs, en soutien pédagogique ou administratif, souhaite, par-dessus tout, la réussite de chacun·e dans un contexte de services publics. En fait, les professionnel·les les ont tatoués sur le cœur!

Bonne semaine des pros!



Des services complémentaires offerts directement auprès des élèves UNE VALEUR AJOUTÉE INDISPENSABLE

SOPHIE MASSÉ, VICE-PRÉSIDENTE, FPPE(CSQ)

Tels que décriés par l'ensemble des acteurs scolaires, incluant la FPPE(CSQ), les enjeux en éducation ont été peu abordés dans la récente campagne électorale provinciale. La Coalition Avenir Québec s'est toutefois engagée en septembre dernier à mettre sur pied une plateforme virtuelle de services professionnels, complémentaires à ceux offerts dans les établissements scolaires.

Une promesse qui a surpris la FPPE(CSQ), alors qu'une réflexion est présentement en cours au ministère de l'Éducation afin [de revoir le modèle de financement et d'organisation des services des élèves HDAA](#).

La FPPE(CSQ) a tenu récemment des rencontres d'échanges avec plusieurs professionnel·les de corps d'emploi différents pour mieux comprendre la diversité, les balises, les conditions à mettre en place, les facteurs favorables et les limites de l'organisation des services professionnels à distance en contexte scolaire.

Ce qui ressort de ces consultations est que la pratique directe auprès des élèves, les observations, les suivis ainsi que les liens avec le personnel scolaire et avec l'ensemble des acteur·ices qui agissent auprès d'elles et d'eux offrent une valeur ajoutée lorsqu'ils se déroulent dans le milieu de vie qu'est l'école. À partir des diverses expertises, le personnel professionnel est à même de juger et de prendre les meilleures décisions sur les façons optimales de répondre aux besoins, selon les réalités de chacun·e des élèves et du milieu.

C'est pour ces raisons que la FPPE(CSQ) réitère que les services professionnels de qualité, étant les plus pertinents et efficaces, sont ceux offerts à l'élève dans son milieu de vie et c'est d'abord à ce niveau que les efforts gouvernementaux doivent être concentrés.

Les professionnel·les qui font partie intégrante du cadre scolaire et qui agissent auprès de l'élève, dans la classe, en collaboration avec les équipes multidisciplinaires, le personnel scolaire et les familles sont à même d'avoir un effet bénéfique sur le parcours scolaire de l'ensemble des élèves.

La FPPE(CSQ) s'assurera de porter ce message dans ses représentations politiques à venir avec le nouveau ministre de l'Éducation.

Ce qu'en dit le ministère de l'Éducation

« L'instauration de structures de collaboration est de plus en plus nécessaire pour répondre aux besoins sans cesse grandissants et toujours plus complexes des jeunes, notamment des élèves à risque. Elle peut comporter deux buts, soit aider les établissements en place à assurer une gestion optimale de leurs ressources et éviter le double emploi des services, soit répondre à une gamme élargie de besoins autres que les besoins éducatifs, tels les besoins d'ordre émotionnel, social, de santé, etc. [...] »

La vulnérabilité de certains de ces services en période de restrictions budgétaires, leur morcellement, le manque de suivi, de même que l'isolement et l'épuisement du personnel, autant professionnel que de soutien [...] peuvent être grandement amélioré[s] par plusieurs des moyens proposés dans ce document, parmi lesquels sont retenus ici :

- une planification des services, basée sur la détermination des besoins des élèves dans chaque école, dans la limite des programmes établis par la commission scolaire, de concert avec l'ensemble de la communauté éducative;
- des services intégrés, bien coordonnés et soutenus par une présence significative du personnel des services complémentaires;
- des employés qui travaillent en équipe, en partenariat, ce qui brise leur isolement et assure plus de continuité et de cohérence à leurs interventions. »

Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation
du 21 au 25 novembre 2022

Mes services professionnels publics, je les ai tatoués sur le cœur

KARINE LAPIERRE, CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION



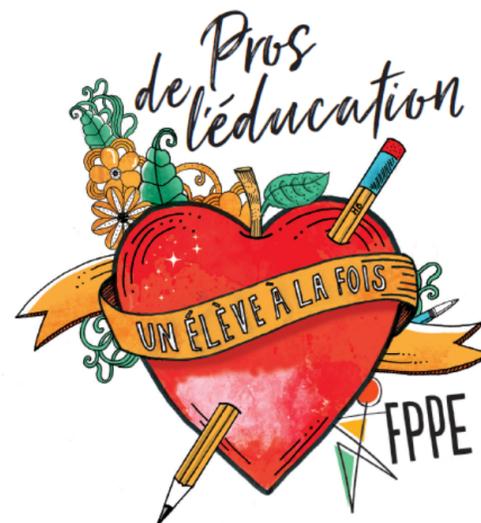
Cette année, la Semaine de professionnelles et professionnels de l'Éducation a pour thème *Mes services professionnels publics, je les ai tatoués sur le cœur.*

Les professionnel·les de l'éducation publique, ce sont plus de 11 000 membres de la FPPE(CSQ) qui ont à cœur de mettre leur expertise là où elle est la plus efficace pour véritablement répondre aux besoins des élèves : dans le milieu scolaire et le milieu de vie des élèves.

Chaque professionnel·le est animé·e de l'intime conviction que leur intervention en éducation publique permet de scolariser, de socialiser et de qualifier le plus grand nombre d'élèves possible, d'aplanir les inégalités sociales et de faire la différence entre l'échec et la réussite scolaire pour le plus grand nombre.

Ce sont des personnes qui, chaque jour, mettent tout leur cœur à collaborer avec les enseignant·es, les directions d'écoles du primaire, du secondaire, de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle et avec les parents pour favoriser la réussite.

Au final, c'est toute la société qui gagne à ce qu'on leur permette de faire leur travail le mieux possible, dans les meilleures conditions possibles.



Du 21 au 25 novembre 2022

SEMNAINE DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION

fppe.ca

Du matériel pour afficher
ma fierté de faire partie
des professionnel·les de
l'éducation publique!

Il est également possible de télécharger du matériel promotionnel aux couleurs de la Semaine des professionnel·les au :

<https://www.fppe.ca/semainedespros2022/#outils>

Qu'il s'agisse de fonds d'écran pour vos réunions sur Teams ou Zoom, de signatures courriel, de bandeaux pour les réseaux sociaux, tout est là pour vous permettre de vous afficher fièrement!



Tous les pros de l'éducation
ont la réussite scolaire
tatouée sur le cœur.



Action!

Un tatouage, une déclaration d'amour aux pros!

Cette semaine, que vous soyez professionnel·le, parent, membre du personnel scolaire, député·e, ministre, citoyen·ne, prenez le temps de signifier votre attachement aux services professionnels publics.

Pour ce faire, procurez-vous auprès de votre syndicat local un tatouage temporaire. Pourquoi ne pas l'utiliser le temps d'une photo ou d'une vidéo accompagnée de quelques bons mots? Pourquoi ne pas la partager dans vos réseaux, internes ou sociaux (accompagnée du mot-clic #semainedespros) pour faire partie, vous aussi, de cette grande vague d'amour?

LES COÛTS DU RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS PRIVÉS

MARIE-EVE QUIRION, CONSEILLÈRE À L'ACTION PROFESSIONNELLE
FPPE(CSQ)

La FPPE(CSQ) publie cette semaine une [note de recherche](#) intitulée *Le recours aux services professionnels privés : quels coûts pour les élèves et les organismes scolaires?* portant sur le recours aux services professionnels privés dans le réseau scolaire public. Selon les résultats préliminaires, au moins 65 % des organismes scolaires ont recours à cette pratique pour offrir des services éducatifs complémentaires.

Si certains organismes scolaires utilisent des services privés uniquement pour des cas exceptionnels, d'autres ont déboursé plus de 400 000 \$ en services de psychologie, d'orthophonie et d'ergothérapie en une seule année.

En plus de l'ampleur des coûts, il est inquiétant de constater que cette pratique est très peu encadrée. Bien des organismes scolaires semblent avoir perdu le contrôle des sommes engagées.

COMMENT EXPLIQUER L'AUGMENTATION DU RECOURS AU PRIVÉ ?

Le marché des services professionnels privés est en pleine expansion. Des agences de placement recrutent sans cesse du nouveau personnel et offrent des services « clés en main » aux directions d'école.

Considérant l'augmentation des besoins des élèves, la décentralisation des budgets, la difficulté de rétention et d'attraction du personnel professionnel ainsi que la « course aux diagnostics » pour financer des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (HDAA), le recours au privé devient, comme l'affirme le Protecteur du citoyen, une « fausse solution à un vrai problème ».

PROPOSER DES SOLUTIONS

Le recours au privé accentue la médicalisation des difficultés scolaires et la « clinicisation » des services éducatifs. Avec cette pratique, les organismes scolaires peuvent perdre de vue l'importance des

services préventifs et universels offerts dans l'école et le milieu de vie des élèves.

En d'autres mots, ils ne remplissent plus la triple mission de l'école : instruire, socialiser et qualifier.

En contexte de surcharge et de manque chronique de ressources professionnelles, il peut sembler irréaliste de cesser tout recours au privé du jour au lendemain. En revanche, considérant les valeurs d'équité et d'inclusion qui animent la société québécoise, les acteurs du milieu scolaire doivent proposer des solutions pour non seulement mettre fin à l'école à trois vitesses, mais aussi pour résoudre les problèmes liés au mode de financement et d'organisation des services éducatifs complémentaires.

Dans cet esprit, la FPPE(CSQ) émet les **recommandations suivantes** :

1. Réglementer les services professionnels privés et en limiter le recours;
2. Reconnaître la valeur ajoutée des services professionnels offerts dans le milieu de vie de l'élève;
3. Revoir l'organisation des services professionnels en effectuant un [virage prévention-intervention](#) et en favorisant la mise en place d'[équipes multidisciplinaires](#);
4. Mettre en place des seuils de services minimaux afin d'offrir des services professionnels en fonction des [besoins réels des élèves](#).

[Cliquez ici pour lire la note de recherche](#)

Qu'il s'agisse de services matériels, de services pédagogiques ou de services à l'élève, qu'il soit question d'agences de placement, de firmes privées ou d'organismes communautaires, l'enjeu du recours à l'externe concerne l'ensemble des membres de la FPPE(CSQ).

L'expertise spécifique du personnel professionnel en éducation doit être davantage connue et valorisée auprès des acteurs du réseau scolaire. La FPPE(CSQ) prône la collaboration avec les différents partenaires mais dans le respect des rôles de chacun et en protégeant les services publics.

À gagner :
quatre cartes-cadeaux
La Forfaiterie
d'une valeur de 250 \$ chacune

Gâtez-vous
avec la FPPE-CSQ !

Participez

laPersonnelle

Gâtez-vous avec la FPPE(CSQ) pour la Semaine des professionnel·les!

La Personnelle, l'assureur de groupe auto et habitation choisi par la FPPE(CSQ) vous donne la chance de remporter une des quatre cartes-cadeaux La Forfaiterie d'une valeur de 250 \$.

Inscrivez-vous en 2 étapes faciles :

1. Rendez-vous sur : fppe.tirageclair.ca
2. Remplissez le formulaire

Le concours prend fin le 25 novembre 2022 à 16 h.

BONNE CHANCE!

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque LA PERSONNELLEMD ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Quatre prix d'une valeur de 250 \$ à gagner. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Le concours prend fin le 25/11/2022 à 16 h. Aucun achat requis. Le tirage aura lieu le 25/11/2022 à 16 h. Détails et règlement à fppe.tirageclair.ca.